

Objet : 📄 [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) : venez consulter votre déclaration « automatique » !

Madame X / Monsieur Y,

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, l'administration fiscale s'adapte pour vous permettre de déclarer vos revenus dans les meilleures conditions.

Pendant la durée du confinement, ne vous déplacez pas dans votre service des impôts : restez chez vous. Pour toute question, vous pouvez :

- consulter le site impots.gouv.fr, régulièrement mis à jour ;
- utiliser la messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, ou le téléphone en joignant votre service des impôts ou en appelant le 0 809 401 401 (prix d'un appel local) ;
- pour les questions les plus complexes, vous pouvez également convenir d'un rendez-vous téléphonique sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

Cette année, une nouveauté vous concerne : la « déclaration automatique ».

Depuis plus de dix ans, l'administration fiscale préremplit votre déclaration avec les éléments qu'elle connaît. **Cette année, vous devez simplement vérifier les informations préremplies par l'administration. Si elles sont exactes et complètes, vous n'avez rien d'autre à faire** : votre déclaration sera automatiquement validée et vous disposerez, comme chaque année, de votre avis d'impôt qui sera établi sur cette base. **Si vous constatez que certains éléments doivent être ajoutés ou modifiés, déclarez vos revenus comme les années précédentes.**

👁️ **Rendez-vous dès à présent dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**, vous y trouverez votre « déclaration automatique » qui indique toutes les informations connues de l'administration. Attention : si vous avez déclaré en ligne l'année dernière, vous ne recevrez pas de déclaration papier cette année.

La Direction générale des Finances publiques se mobilise et met tout en œuvre pour vous accompagner au mieux et vous remercie de votre compréhension si certaines réponses devaient être moins rapides que d'habitude pendant la crise sanitaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Gérald DARMANIN